



Informations consultables sur www.eure-et-loir.chambagri.fr

Supplément au n° 1440 d'Horizons du 29 septembre 2017

numéro

119



>> édito >> actualité

Jean-Michel GOUACHE
Vice-président de la Chambre
d'agriculture d'Eure-et-Loir

Bilan récolte 2017 : comment expliquer l'hétérogénéité des rendements en céréales d'hiver ?

L'État sera-t-il à la hauteur de nos attentes ?

Après 2016 où les événements climatiques ont conduit à la pire moisson que nous ayons connue, il faut faire face cette année à des cours en berne.

Dans le département, la récolte est conforme à la moyenne en termes de rendements avec cependant de fortes hétérogénéités liées essentiellement à la profondeur des terres. Elle est même plutôt bonne du point de vue de la qualité. Malheureusement les prix ne sont pas là. Les fondamentaux de marché demeurent lourds au plan mondial avec une progression des stocks en 2017-2018. En particulier, la production de blé de nos concurrents « Mer Noire » est élevée et la parité euro-dollar ne facilite pas nos exportations. Dans ces conditions, il est impossible de rattraper la récolte 2016, ce qui conduit à des situations compliquées sur le plan économique et humain.

De notre côté, nous devons probablement repenser nos stratégies de commercialisation, travailler nos coûts de production, continuer à nous former, à tester de nouvelles formes de diversification. La Chambre d'agriculture est là pour vous accompagner dans ces changements.

Mais cette situation réclame en parallèle des mesures d'urgence. L'État doit donner la pleine liberté aux agriculteurs d'entreprendre. Il ne doit pas entamer la compétitivité des entreprises agricoles par des distorsions de concurrence notamment sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Il doit enfin jouer pleinement son rôle de puissance publique en mettant en œuvre des politiques volontaristes afin de renforcer les filières sur tout le territoire.



La moisson 2017 est désormais terminée et s'est révélée très hétérogène. Parmi les causes, l'absence de pluie en avril a occasionné des régressions de talles limitant le nombre d'épis en escourgeon et en blé. L'intensité a été plus marquée dans les situations les plus superficielles.

Escourgeon : un coup de froid fin avril

Autour du 20 avril, des gelées inférieures à -2°C sous abri ont été enregistrées pendant quelques jours sur l'ensemble du département. Celles-ci ont pu occasionner des gels partiels sur des épis en formation. L'intensité des dégâts a été variable selon la durée du gel, la présence d'eau libre, l'exposition de la parcelle, l'application d'un régulateur dans les jours précédents.... Cet événement a probablement été le plus impactant pour les escourgeons limitant le nombre de grains par épi.

Les pluies de mai et juin ont assuré une formation et un remplissage corrects des grains en sols profonds et moyens. En témoignent les bons niveaux de calibre et les Poids de Mille Grains (PMG).

Blé tendre : l'excès de températures et le déficit hydrique limitent la taille des grains

Moins en avance que les escourgeons, aucun dégât de gel d'épis ou de fertilité n'est à déplorer dans le département. Contrairement aux escourgeons, la période de remplissage des blés a été

fortement impactée par les conditions climatiques du mois de juin.

En sol superficiel, la réserve de survie a été entamée dès la floraison et la réserve utile était épuisée au milieu de la période de remplissage. En sol moyennement profond, la réserve de survie a été entamée uniquement au milieu du remplissage et était quasiment épuisée au stade grain pâteux.

Conjuguée à ces conditions limitantes en eau, la douzaine de jours où la température maximale a dépassé 25°C s'est déroulée pendant le remplissage provoquant de l'échaudage. Dans nos réseaux d'essais, la taille des grains était inférieure de 15% aux données pluriannuelles. La mise en place d'un nombre élevé de grains par mètre carré lié à la bonne efficacité de l'azote a permis de « limiter la casse » au niveau des rendements.

Contact :

Patricia Huet - Tél. 02 37 24 45 55
p.huet@eure-et-loir.chambagri.fr

>> sommaire

Marché pluvieux, producteurs heureux	2
Simplifiez-vous la vie	2
Les Bulletins de Santé du Végétal	3
Technique : désherbage	4

● Formations fin 2017 pour les salariés agricoles

La Chambre d'agriculture et l'Association des salariés agricoles (Asa) proposent 5 formations pour les salariés agricoles pour la fin d'année. Lundi 4 et mardi 5 décembre : Certiphyto DEA / salariés agricoles ; mercredi 13 décembre : Bucheronner en sécurité (utilisation de la tronçonneuse); 1 journée en décembre : Entretien du petit matériel / motoculture (moteur 2 temps) ; 1 journée en décembre : Travaux d'atelier : affûtage, perçage... (hors soudure) ; 2 jours en décembre : Devenez Sauveteur secouriste du travail. N'attendez pas la fin des travaux des champs !

Prise en charge complète (salaire, déplacement, repas midi) pour les salariés adhérents Asa.

Contact : Daniel Lazier
02 37 24 45 64

d.lazier@eure-et-loir.chambagri.fr

● Fin de validité Certiphyto prestataires de services

Attention, pour les entreprises effectuant de la prestation de services pour l'application des phytosanitaires, les premiers certificats individuels Certiphyto obtenus en 2013 ou 2014 arrivent à échéance. La date d'échéance de validité de votre Certiphyto prestataire de service est précisée sur votre carte (colonne DTS).

Pour le renouveler, il est nécessaire de suivre une formation d'un jour ou

passer un test entre les 6^e et 3^e mois qui précèdent la date d'échéance de validité du certificat en cours.

Pour répondre à cette obligation, la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir organise des sessions permettant le renouvellement de votre certificat.

Contact : Bertrand de Lacheisserie
02 37 24 45 42

b.delacheisserie@eure-et-loir.chambagri.fr

Activité(s) professionnelle(s) et catégorie(s)		
Secteur(s)	DEA	DTS
N° des certificats	CF- +	DF-0193-20042
Déclaré par	DRAAF CE	DRAAF CE
Déclaré le	05/03/2012	12/12/2013
Validité (jusqu'au)	05/03/2022	12/12/2018

Marché pluvieux, producteurs heureux !



La huitième édition du marché nocturne « Je Croqu'Eurélien » organisée par Terres d'Eure-et-Loir a eu lieu sous la pluie. Le temps peu clément n'a cependant pas découragé les visiteurs et habitués qui attendaient les producteurs !

Les amateurs de produits locaux étaient bien présents sur la place Billard et les producteurs ont plutôt bien travaillé ! Convivialité et bonne ambiance régnaient sous la halle avec le groupe musical Athena et le vélo à smoothies.

Le marché Je Croqu'Eurélien ne cesse de progresser et offre une belle vitrine des productions et de l'artisanat eurélien. Il est devenu un rendez-vous attendu des chartrains !

La place Billard accueillait cette année 30 exposants, dont 9 nouveaux. Parmi eux, 21 adhérents à Terres d'Eure-et-Loir et 9 artisans proposaient leurs produits.

Les visiteurs ont pris le temps de flâner au milieu des stands attrayants, colorés et lumineux, et de remplir leurs cabas avec différents produits : fruits et légumes, œufs, moutardes, confitures, miel, terrines, bières, soupes et pétillants, légumes secs, pâtes et meringues au safran...

Désormais le marché nocturne Je Croqu'Eurélien s'intègre pleinement dans le programme des animations chartraines, les visiteurs pouvant profiter de la visite noctambule de Chartres en Lumière pour découvrir ou re-découvrir les produits locaux.

Les producteurs vous donnent d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour la neuvième édition du marché nocturne à Chartres.

Contact : Eon Marie – 02 37 24 45 09
m.eon@eure-et-loir.chambagri.fr

Simplifiez-vous la vie

Délégez l'enregistrement de vos pratiques culturales !

Vous souhaitez disposer de l'ensemble des documents réglementaires sans passer du temps devant votre ordinateur ?

La Chambre d'agriculture vous propose un nouveau service : le « Pack Sérénité Cultures » !

C'est simple :

Nous nous rencontrons pour établir votre assolement et votre plan de fumure prévisionnel. Vous notez sur des fiches navettes l'ensemble de vos interventions (comme sur votre carnet de plaine) et vous nous envoyez ces fiches en début de chaque mois. Nous nous occupons de tout saisir et nous vous transmettrons les documents réglementaires.

Ainsi, tout au long de la campagne vous disposez des éléments vous permettant d'être en conformité avec la réglementation :

- Votre assolement (carte et tableau synthétique de votre parcellaire),
- Votre plan de fumure prévisionnel (synthèse de vos calculs d'azote par parcelles),

NOUVEAU

Simplifiez vous la vie !

Délégez l'enregistrement de vos pratiques

avec le « **Pack Sérénité Cultures** »

www.mesparcelles.fr
02 37 24 44 00

Pour plus d'autonomie, optez pour l'abonnement et le suivi personnalisé...

- Votre cahier d'épandage (synthèse des apports prévisionnels et des apports réalisés),
- Votre registre phytosanitaire (synthèse de vos apports phytosanitaires sur chacune de vos parcelles),
- Vos stocks (en option : synthèse de votre état des stocks)

N'hésitez plus, contactez-nous :
02 37 24 46 00 ou par e-mail :
mesparcelles@eure-et-loir.chambagri.fr

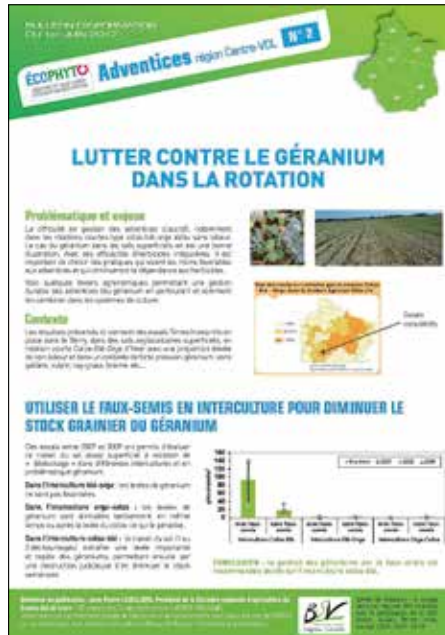
Les Bulletins de Santé du Végétal, des outils toujours utiles et gratuits

Comme chaque année, sur l'ensemble de la région Centre, de nombreuses parcelles sont suivies par des techniciens de différentes structures agricoles (Chambres d'agriculture, Instituts techniques, Fredon, Coopératives, Négociants, Groupements de producteurs, Industriels, Lycées agricoles, etc.), ou des agriculteurs volontaires. Les observations des ravageurs et des maladies sur chaque parcelle sont mises en commun dans des bulletins d'avertissements appelés BSV, et relayées gratuitement, chaque semaine, via internet ou directement dans votre boîte mail ! Les BSV sont rédigés par type de cultures (céréales à pailles, maïs, colza, protéagineux, pommes de terre, betteraves, arboriculture, etc.) au niveau régional par les Instituts techniques et les Chambres d'agriculture.

Un des objectifs est d'adapter le niveau de protection à l'actualité sanitaire du moment, et d'éviter tout traitement inutile qui peut nuire aux auxiliaires, à la culture, et à votre porte-monnaie ! Par exemple, hors période sensible ou à des niveaux d'infestation faibles, une intervention contre méligèthes n'est pas nécessaire sur des colzas en fleurs.



L'objectif est aussi de vous faire intervenir au bon moment. Prenons l'exemple des charançons du colza. Le traitement est inutile tant qu'il n'y a pas de vol significatif, ou que les femelles ne sont pas mûres... mais il faut rapidement intervenir lorsque la maturation des femelles est confirmée, sur des colzas au stade sensible. Le BSV permet d'optimiser le positionnement sur un bassin de production par une mutualisation des captures et la réalisation de dissection de ces charançons avec l'appui de la FREDON.



Un dernier objectif tout autant important du BSV est d'anticiper la mise en place de solutions alternatives (quand elles existent) pour réduire un risque parasitaire, et ainsi limiter le recours aux solutions chimiques. Pour exemple, la lutte contre la cécidomyie sur blé tendre peut se faire en utilisant tout d'abord des variétés tolérantes.

Depuis peu, les BSV abordent également la thématique des adventices. L'objectif n'est pas d'indiquer la quantité d'adventices dans les parcelles (très liée à un historique) mais de donner les clés pour comprendre et mieux utiliser les leviers agronomiques et chimiques : rotation, faux semis, nettoyage de la moissonneuse batteuse, résistance...

Il ne faut cependant pas confondre les BSV avec d'autres avertissements agricoles, car ils n'apportent pas de conseils en terme de choix de produits phytosanitaires ni de doses, contrairement aux « Fongis-Flash » proposés par la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir qui intègrent ce genre de préconisations pour vous permettre d'ajuster votre niveau de protection aux risques du moment.

Contacts :
Emmanuelle LHERBETTE
 02 37 24 45 60
e.lherbette@eure-et-loir.chambagri.fr

Christophe LEON
 02 37 53 44 31
c.leon@eure-et-loir.chambagri.fr



● Formations Mes p@rnelles : Troquez le papier pour du numérique !



La campagne 2018 débute, ne prenez pas de retard et venez prendre en main l'outil Mes p@rnelles ! Vous découvrirez un outil de gestion efficace qui simplifiera votre vérification réglementaire et vous permettra d'être en possession, à tout moment, de vos éditions réglementaires (registre phyto, tableau de votre assolement, plan de fumure...).

Votre équipe locale de conseillers vous propose des formations de découverte sans engagement sur une journée et demi, les :

- 16 novembre la journée et 28 novembre 2017 au matin
- 1^{er} décembre la journée et 8 décembre 2017 au matin

Contact : équipe Mes p@rnelles
 02 37 24 46 00
mesparcelles@eure-et-loir.chambagri.fr

● Cultur&Co : la grande journée de la diversification

Le 16 juin 2017 a eu lieu sur l'exploitation de Vincent Langlois « Cultur&Co, la grande journée de la diversification ». Avec 300 visiteurs, cette journée a eu un franc succès ! Le matin, les agriculteurs ont assisté à des ateliers techniques sur les cultures de diversification. L'après-midi, ils étaient conviés à la visite de la plateforme de diversification (pois vert, lentille, millet, pois chiche, lin, sarrasin) et rencontrer les 22 entreprises présentes proposant des contrats sur le département.

Contact : Christelle Bercé - 02 37 24 45 51
c.berce@eure-et-loir.chambagri.fr

● Enquête « Valoriser les produits locaux et la diversification en Eure-et-Loir »

La Chambre d'agriculture réalise une enquête destinée aux producteurs d'Eure-et-Loir commercialisant en circuits courts ou souhaitant se diversifier. Notre ambition est de structurer et de renforcer la place des circuits de proximité. Vos réponses permettront de promouvoir vos produits par la création d'un catalogue, et de mieux vous accompagner dans vos projets. Faites-vous connaître en répondant à notre enquête : https://appliweb.eurelien.fr/Questionnaire_producteur

Contact : Eon Marie - 02 37 24 45 09 - m.eon@eure-et-loir.chambagri.fr

>> En bref

● Mathieu Rouge rejoint « l'équipe eau » de la Chambre d'agriculture

Mathieu Rouge a intégré la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir en juin 2017, en remplacement d'Emmanuelle Lherbette qui a évolué sur d'autres missions à la Chambre, pour l'animation agricole des Aires d'Alimentation de Captages de St Lubin des Joncherets, Vernouillet et Vert-en-Drouais. Il s'agit du premier poste de cet ingénieur ISARA Lyon en agro-écologie et innovations agronomiques.

Contact : Mathieu Rouge
02 37 24 45 04 – 06 67 33 02 53
m.rouge@eure-et-loir.chambagri.fr



● Mes Dron'im@ges Colza : piloter sa fertilisation azotée sur colza au plus juste

La Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir vous propose d'optimiser vos apports d'azote sur colza grâce à son drone. Faites entrer l'agriculture de précision sur vos exploitations grâce aux nouvelles technologies. Les inscriptions sont désormais ouvertes pour la campagne 2017-2018. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site de la Chambre d'agriculture grâce au QR-code ci-contre ou en contactant vos conseillers.



Contact : Marion Bouviala - 02 37 24 45 61
drone28@eure-et-loir.chambagri.fr

● Les Artisanales de Chartres

L'association Terres d'Eure-et-Loir sera présente du 6 au 9 octobre aux côtés de 15 producteurs et artisans de la marque aux Artisanales de Chartres 2017. Rendez-vous dans le pavillon « Saveurs ».

Entrée gratuite et restauration possible sur place. Démonstrations culinaires de chefs et restaurateurs d'Eure-et-Loir avec des produits locaux et jeu-concours vous attendent sur le stand Terres d'Eure-et-Loir.

Contact : Eon Marie – 02 37 24 45 09
m.eon@eure-et-loir.chambagri.fr

Lutte chimique, dernier levier de son programme désherbage

La pression graminées a été dans la majeure partie des situations assez faible cette dernière campagne. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées : un sol très sec pendant l'été et l'automne limitant la germination ? une faible faculté germinative des graines due au climat des mois de mai et juin 2016 ?

Ce constat ne doit pas faire oublier que la réussite du désherbage anti-graminées passe obligatoirement par l'utilisation des leviers agronomiques. Ceci est d'autant plus renforcé que l'isoproturon ne sera plus utilisable cette campagne.

Face à ce constat et devant un coût du poste herbicide en constante augmentation (100 voire 200 €/ha en blé tendre), les mesures agronomiques sont à mettre en œuvre prioritairement :

- Soit préventivement pour limiter la progression du niveau d'infestation des parcelles,
- Soit pour retrouver un niveau d'ensalissement « gérable » pour appliquer les produits dans des conditions correctes et ainsi pérenniser leur efficacité.

La lutte chimique est à considérer comme le dernier levier à disposition permettant de finaliser l'efficacité.

A l'heure actuelle, où les assolements sont callés, voici un zoom sur les leviers utilisables en céréales.

Utiliser les leviers agronomiques

Plusieurs mesures préventives sont possibles :

- Gérer l'interculture avec la réalisation de faux semis fin septembre et en octobre. Les fortes levées de graminées observées depuis mi-août dans les sols nus et dans les colzas montrent que la dormance des graines a été levée avec le coup de chaud de juin. L'objectif est donc de faire lever et détruire un maximum de plantes avant le semis.

- Débuter les semis à date raisonnable : la deuxième décennie d'octobre, compte tenu des débits de chantier actuels, est un bon compromis dans notre département. Les essais menés depuis plusieurs années par les Chambres d'agriculture de la région montrent qu'avec le panel de variétés disponibles, décaler son semis n'est pas synonyme de perte de rendement. Même si de forts cumuls

de pluie sont enregistrés depuis mi-août, ce levier n'est pas à négliger, particulièrement dans les parcelles les plus infestées.

- Semer sur un sol propre : éviter tous repiquages. Il sera impossible de les détruire dans la culture.

- Affiner au maximum l'horizon de surface lors du semis. Les matières actives utilisées à l'automne ont un mode d'action racinaire. Pour fonctionner et maximiser leur efficacité, l'horizon de surface doit être suffisamment affiné pour favoriser leur migration dans le sol et éviter tout délitement ultérieur de mottes pouvant occasionner de nouvelles levées pendant l'hiver.

Privilégier les applications précoces

Une fois ces leviers agronomiques activés, peaufinez les applications herbicides. Ne pas hésiter à arrêter de semer pour bénéficier de l'humidité résiduelle du semis pour les applications de prélevée. Les interventions de post-levée doivent être appliquées à une feuille de la culture. Une fois ce stade dépassé, l'efficacité diminue.



La dormance des graines de graminées est déjà levée : l'objectif est de faire lever un maximum de graminées avant le semis des céréales

Contact : Patricia Huet – 02 37 24 45 55
p.huet@eure-et-loir.chambagri.fr

Besoin d'un accompagnement technique dans la gestion de son poste désherbage ?

Consciente que la gestion du désherbage ne se résume plus à un choix et à une dose de produits herbicides, la Chambre d'agriculture travaille le désherbage à l'échelle plus globale du système de cultures.

Les résultats sont disponibles au travers de deux types d'accompagnements techniques :
- Adhésion à un groupe de développement pour bénéficier de l'appui personnalisé d'un conseiller,
- Pack fongiflash et résultats d'essais pour être informé des derniers résultats.

Plus d'informations sur :

<http://www.eure-et-loir.chambagri.fr/productions-vegetales/groupe-de-developpement.html>